

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 02 MAI 2024

Le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce jeudi 02 mai 2024, la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Président de la République a adressé, à nouveau, ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes du dramatique accident de la route survenu le jeudi 25 avril 2024 sur l'axe Koungheul-Koumpentoum au village de Yamong. Il a souhaité un prompt rétablissement aux blessés qui bénéficient déjà de la prise en charge de l'Etat.

Le Chef de l'Etat a fait part au Conseil de sa vive préoccupation face à la recrudescence des accidents de la route depuis plusieurs semaines.

Le Président de la République a demandé, aux ministres en charge des transports terrestres, de la gendarmerie et de la police nationale de proposer, sous la supervision du Premier Ministre, un plan d'urgence de prévention et de sécurité routières qui sera exécuté dans toute sa rigueur et dans les meilleurs délais.

Le Chef de l'Etat a, en outre, instruit le ministre en charge des transports terrestres, de procéder à l'évaluation des actions de l'Agence nationale de Sécurité routière (ANASER) et à l'ajustement de ses interventions en termes de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs des transports publics notamment les chauffeurs.

A cet effet, il a noté la nécessité pour l'Etat de consolider le partenariat avec les acteurs et les syndicats de transport pour intensifier ledit processus et sa généralisation.

Dans le même élan, le Président de la République a demandé une évaluation rapide du système de gestion des sociétés publiques de transport notamment de la société Dakar Dem Dikk dont l'audit des activités, des parcs de bus, des ressources humaines, du modèle économique et de la gouvernance globale, s'érige en priorité pour consolider le développement du secteur.

Il a, de plus, invité le ministre des Transports terrestres à faire le point sur le lancement effectif des activités du Bus Rapid Transit (BRT) et ses modalités d'exploitation et de gestion.

D'ailleurs, le Chef de l'Etat a demandé au Premier Ministre et au ministre en charge des transports terrestres de préparer la tenue, avant fin juillet 2024, des Etats généraux des Transports publics pour asseoir les consensus indispensables à la transformation rapide et intégrale du transport public.

Evoquant la célébration de la fête du travail, le Président de la République est revenu sur la cérémonie de remise des cahiers de doléances syndicales des centrales des travailleurs pour l'année 2024 tenue le 1^{er} mai au Palais de la République. Après avoir salué l'engagement consensuel pour un pacte de stabilité sociale durable afin de soutenir la transformation systémique du Sénégal, le Président de la République a félicité l'ensemble des travailleurs pour leur contribution remarquable à l'œuvre de construction nationale.

Le Président de la République a, ainsi, demandé au Gouvernement de prendre en charge, sans délais, les différentes doléances sectorielles des centrales syndicales et de produire un rapport trimestriel de suivi de la prise en charge des requêtes. Ce document collégial sera présenté en Conseil des ministres par le Ministre du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions.

Le Président de la République a, en outre, signalé la nécessité de renforcer le dialogue social permanent dans la fonction publique avec une évaluation concertée de l'état des engagements du Gouvernement dans le cadre d'accords signés avec les différents secteurs de l'Administration.

Le Chef de l'Etat a demandé au Premier Ministre de veiller à la consolidation du dialogue tripartite Etat-patronat-centrales syndicales pour assurer la stabilité sociale et la signature prochaine d'un Pacte social consensuel et durable, indispensable à la mise en œuvre optimale du Programme de Transformation systémique du Sénégal.

Le Chef de l'Etat a aussi demandé, au Ministre de la Famille et des Solidarités de procéder à la revue systématique des programmes et projets sociaux en vue d'accélérer, sous la coordination du Premier Ministre, leur actualisation et leur redéploiement sectoriel et territorial dans une dynamique de consolidation soutenue de la justice sociale.

Dans cette perspective, le Président de la République a indiqué l'urgence d'une actualisation du Registre National Unique (RNU) avant le 30 juin 2024 et de revoir les critères d'éligibilité et les listes des bénéficiaires des bourses de sécurité familiale.

Le Chef de l'Etat a invité le Gouvernement à instaurer une « Journée de solidarité nationale » pour conforter le PROJET d'un Sénégal juste et prospère dans la solidarité.

Le Président de la République a informé le Conseil qu'il participera le vendredi 03 mai 2024, avec une forte délégation, à la 83^{ème} édition du Daaka annuel de Médina Gounass.

Au titre de son agenda diplomatique, le Président de la République est revenu sur la visite de travail et d'amitié qu'il a effectuée en République de Guinée Bissau, le mardi 30 avril 2024. Il a remercié le Président Umaro Sissoco EMBALO pour l'accueil exceptionnel et l'hospitalité remarquable qu'il lui a réservés.

Enfin, le Chef de l'Etat a annoncé au Conseil sa participation au Sommet de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) qui se tiendra les 4 et 5 mai 2024 à Banjul, en République sœur de Gambie.

Dans sa communication, le Premier Ministre s'est félicité de la tenue, le samedi 27 avril 2024, du séminaire gouvernemental dont le Ministre, Secrétaire général du Gouvernement présentera les conclusions et recommandations.

Le Premier Ministre a ensuite abordé les priorités autour desquelles il compte mobiliser l'action gouvernementale aux cours des prochaines semaines. Il s'agit tout d'abord de la proposition de mesures concrètes d'atténuation de la vie chère, d'un meilleur ciblage des subventions des produits de première nécessité et des produits pétroliers ainsi que de la réduction du train de vie de l'Etat.

Les actions prioritaires porteront également sur les réformes fiscales en vue d'une plus grande équité et de transparence et sur la réforme du système de rémunération dans la fonction publique pour le rendre plus cohérent, juste et équitable en tenant compte de la soutenabilité budgétaire.

Enfin, les mesures prioritaires de la feuille de route du Gouvernement seront également focalisées sur la campagne de production agricole 2024, le « Programme 100 000 logements » et la promotion du financement des PME-PMI.

L'ensemble de ces mesures devront permettre de préparer le terrain à la convocation d'un dialogue social en vue d'aboutir à un pacte fort pour une stabilité sociale durable.

Par ailleurs, le Premier Ministre a informé le Conseil du programme de réunions des Conseils interministériels dans les jours à venir. La première réunion se tiendra le vendredi 03 mai 2024 pour aborder les mesures que l'Etat compte mettre en œuvre pour la campagne de production agricole 2024, avec la résolution forte de mettre fin à toutes les dérives constatées depuis des années dans la distribution des intrants et du matériel agricole.

Enfin, le Premier Ministre a rendu compte au Conseil des audiences qu'il a accordées au Président de la Commission de l'UEMOA et du chef de la Mission des services techniques du Fonds monétaire international séjournant actuellement à Dakar.

Il est ressorti des échanges avec la Mission technique du FMI une appréciation satisfaisante relativement au fort engagement des nouvelles autorités pour une meilleure gouvernance économique et sociale. La mission a également relevé la similitude du programme gouvernemental avec le programme signé avec le FMI.

Au titre de la communication des Ministres :

- le Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens a fait une communication sur les projets prioritaires dans les domaines routiers, ferroviaires et aériens ainsi que sur la gestion autoroutière et la sécurité routière ;
- le Ministre de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de l'Elevage a fait une communication sur le suivi de la campagne de commercialisation arachidière 2023/2024, la préparation de la campagne agricole 2024/2025 et le suivi des exportations des produits horticoles.
- le Ministre, Secrétaire général du Gouvernement a fait une communication sur les conclusions et recommandations du séminaire gouvernemental.

Fait à Dakar, le 02 mai 2024
Le Ministre de la Formation Professionnelle, Porte-Parole du Gouvernement
Amadou Moustapha Njekk SARRE